

Image not found or type unknown



Casse scooter par un ami sans scrupule

Par **pascal**, le **04/04/2010 à 06:50**

Bonjour, j'ai prêté mon scooter à un ami pour pouvoir aller au travail. Net il l'a détérioré et bien sûr ne me l'a pas rendu. Je lui en ai parlé mais toujours pas de nouvelles. Il fait la sourde oreille. Quel recours je peux utiliser pour récupérer mon bien ? Merci.

Par **titi163**, le **08/04/2010 à 19:28**

Il faut vous rendre dans un service de police et déposer plainte pour vol... Quoique, l'abus de confiance tient aussi...

Par **pascal**, le **08/04/2010 à 19:35**

Bonsoir. Net merci de votre réponse. Bonne soirée